

RÉDACTION
ADMINISTRATION
BUREAU DES ABONNEMENTS
Imprimerie Saint-Paul
Avenue de Pérolles, Fribourg, Suisse

ABONNEMENTS
1 an Suisse... 150
6 mois Suisse... 80
3 mois Suisse... 45
1 an Etranger... 200
6 mois Etranger... 110
3 mois Etranger... 60

LA LIBERTÉ

Journal politique, religieux, social

ANNONCES
Publicitas
S. A. SUISSE DE PUBLICITÉ
Rue St-Pierre
FRIBOURG

PRIX DES ANNONCES

Table with 2 columns: Location (Fribourg, La Suisse, L'Etranger, Réclames) and Price (15 cent, 20, 25, 50) and a note 'la ligne ou son espace'.

Nouvelles du jour

Retour offensif allemand au nord de la Somme. A Verdun, bombardement.

Un communiqué anglais de mardi soir, 11 heures, publié hier en dernières nouvelles, annonçait qu'une attaque allemande venait de se déclarer à l'aile droite britannique, contre le bois Delville et le village de Longueval. Les bulletins postérieurs nous apprennent que l'assaut fut donné à cinq heures et demie. D'après le communiqué de Berlin, le bois Delville et le village de Longueval sont de nouveau en mains allemandes; selon le bulletin anglais, une partie seulement du bois et du village a été perdue et les troupes britanniques ont déjà ressaisi la plupart des positions que l'ennemi avait réussi à occuper.

A sud de la Somme, la reprise de l'offensive française est encore en préparation.

A Verdun, les Français ont amélioré leur position en avant du fort de Souville; l'artillerie allemande dirige un feu intense contre ce secteur, qui verra de nouveau très prochainement, sans doute, une lutte terrible.

La presse anglaise est toujours très occupée des nouveaux sous-marins de commerce allemands. Elle espère bien que le Deutschland, qui a réussi à atteindre Baltimore, n'échappera pas aux gulleter britanniques à sa sortie des eaux américaines; mais enfin, elle n'en est pas sûre et de la perspective de voir s'établir un trafic régulier entre l'Allemagne et les Etats-Unis l'agite beaucoup. Le Daily Chronicle, admettant le chiffre de 60 millions comme valeur de la cargaison transportée par le Deutschland, calcule que, si l'Allemagne met en fonction huit de ces transatlantiques d'un nouveau genre, elle pourra entretenir avec l'Amérique un trafic mensuel de plusieurs centaines de millions et se réapprovisionner de cuivre, de nickel et d'or. Le journal anglais réclame en conséquence que le commerce extérieur des Etats-Unis soit placé sous le contrôle des Alliés comme celui des Etats d'Europe voisins des empires centraux et que les maisons d'outre-mer qui feront des affaires avec l'ennemi soient mises à l'index et coupées de toute communication avec l'Europe.

Voilà des menaces qui ne seront pas mises à exécution.

La justice militaire bulgare vient d'être mise en branle dans une affaire où reparait le nom de l'ancien ministre Ghénadief.

Ce n'est pas la première fois que la justice s'occupe de cet homme politique. Une instruction avait été ouverte à sa charge, à la veille de la guerre des Balkans, pour crime de péculat. On l'accusait d'avoir, étant ministre dans le cabinet Petkof, abusé de ses fonctions pour s'enrichir. Cette affaire n'avait toutefois pas eu de conclusion; ajournée pendant la guerre contre la Turquie, elle fut définitivement rayée du rôle au moment de la conflagration européenne, « dans l'intérêt de la tranquillité du pays ».

M. Ghénadief avait été jusque-là un des tenants les plus en vue de la politique antirussiste de Stamboul. La guerre européenne amena une volte-face dans ses idées. A la suite d'un voyage en Italie, il revint à Sofia austrophobe et partisan déclaré de l'Entente. Sur ces entrefaites, eut lieu l'attentat du casino municipal de Sofia. Une bombe fut jetée dans un bal de la haute société bulgare. Il y eut quatre condamnations à mort. Mais la stupeur fut grande quand la Cour martiale, au vu des révélations fournies par les débats, ordonna l'arrestation de M. Ghénadief.

Une fois encore, cependant, l'orage se dissipa. Au mois de septembre 1916, au moment où la Bulgarie s'appretait à lier son sort à celui des empires centraux, on apprit que le groupe Ghénadief se ralliait à la politique du gouvernement. Il ne fut plus question de la bombe du Casino.

Le fait nouveau qui remplace M. Ghénadief en posture délicate vis-à-vis de la justice est celui-ci: vers l'époque où se préparait l'alliance de la Bulgarie avec les adversaires de

L'Entente, séjourna à Sofia le représentant des porteurs français de fonds publics bulgares. Ce financier monta avec un certain nombre de financiers et de parlementaires une affaire d'achat de subsistances pour le compte des Alliés. Les contrats portaient sur une somme de 20 millions. La Banque commerciale de Sofia était le centre de l'entreprise. Or, une vérification des livres de l'établissement aurait montré que les contrats étaient fictifs et que les 20 millions étaient employés à des fins... diplomatiques. Les bénéficiaires de cette manne seraient M. Ghénadief et un autre ex-ministre, M. Salatchef, plusieurs députés des groupes Ghénadief et Guéchof, une vingtaine d'agriculteurs et le directeur de la Banque commerciale, M. Goubidelnikof. La plupart sont arrêtés.

La natalité est en baisse en Italie. De 1908 à 1912, la moyenne annuelle des naissances par mille habitants était de 32,7; en 1912, elle descendait à 32,4 et en 1913 à 31,7. Ce sont les provinces du sud qui comptent les familles les plus nombreuses. Ainsi, dans les Pouilles, le coefficient de natalité est de 38,1; en Calabre 36,1; dans la Basilicate 35,5; à mesure qu'on remonte vers le nord, le coefficient diminue; dans le centre de l'Italie il est encore à 30, dans la Toscane à 27,4; il tombe rapidement dans la Ligurie (Gênes) et dans le Piémont, où il est respectivement de 23,5 et 22,8. Une seule région de l'Italie septentrionale a encore beaucoup d'enfants: c'est la Vénétie, où le coefficient de natalité est de 36,6.

On se marie moins aussi depuis quelques années. La proportion des mariages, qui était de 7,81 par mille habitants en 1911, est descendue à 7,56 en 1912, à 7,45 en 1913.

La population de l'Italie, qui était en 1911 de 34,547,424 habitants, s'est élevée à la fin de 1914 à 35,597,784. Elle a augmenté ainsi de plus d'un million.

Les Italiens restent encore un des peuples les plus prolifiques de l'Europe. L'avenir est à ceux-là.

Nos difficultés économiques

Les négociations avec Paris

Hier, mercredi, une nouvelle conférence a dû se tenir à Berne entre le Conseil fédéral et les délégués suisses chargés de négocier avec les Alliés. La délégation partirait pour Paris dans quelques jours, afin d'y poursuivre et d'y mener à bonne fin, espérons-le, les pourparlers avec l'Entente.

Le café d'Italie

On annonce que la direction de la Société de surveillance économique aurait été avisée par son représentant à Gênes que le gouvernement italien aurait interdit depuis dimanche l'exportation du café à destination de la Suisse. Il faudrait rapprocher cette mesure d'abus commis par un négociant de Genève, qui aurait importé, depuis quelques mois, des quantités anormales de café.

Cette nouvelle demande confirmation.

Les pommes de terre de Hollande

Des négociants suisses, ayant fait des démarches pour acheter de nouvelles pommes de terre en Hollande, ont reçu la réponse que les Pays-Bas ne délivraient plus désormais d'autorisation d'exportation.

L'exportation du chocolat

Communiqué. — Sur l'invitation de la Société suisse de surveillance économique, l'Office d'importation de la Chambre syndicale des fabricants suisses de chocolat a procédé auprès de tous ses membres à une enquête minutieuse sur l'exportation du chocolat sous le régime de la S. S. S.

Cette enquête a démontré que le contingent d'exportation dans les empires centraux consenti à l'industrie suisse du chocolat par le règlement intérieur de la S. S. S. n'a pas été dépassé dans son ensemble par les fabricants de chocolat durant le premier semestre de 1916.

Il a été toutefois constaté que l'utilisation proportionnelle de ce contingent n'a pas été strictement observée par tous les membres du syndicat, ce qui a provoqué, par les soins de ce dernier,

une solution transactionnelle de cette affaire purement interne.

L'Assemblée générale de la S. S. S. a donné son approbation à cette transaction.

L'avenir de nos enfants

Nous sommes au moment où nos ruches scolaires se vident et où les parents, heureux, sans doute, de voir une nouvelle année de classe achevée, ne manquent pas de se demander avec plus de préoccupation: Qu'allons-nous faire de nos enfants?

Cet avenir est un des problèmes les plus inquiétants que se posent les familles. Lorsque des jeunes gens ont choisi leur carrière ou qu'ils y ont été engagés par leurs père et mère, il arrive que, après quelques années, ils se trouvent mécontents de leur sort, aigris même. Ils ont pris en dégoût, en aversion parfois, la profession qu'ils ont embrassée.

Mais pourquoi l'avaient-ils embrassée? Par l'effet du hasard ou d'un simple caprice, en l'absence de toute mûre réflexion. Au lieu de suivre normalement le cours de l'existence paisible à laquelle la divine Providence les avait peut-être destinés, ils se trouvent, pour ainsi dire, en marge de la vie, parce que leur point de départ a été totalement manqué. Faute de direction ferme de la part de ceux qui avaient reçu pour mission de diriger leur première éducation, ils ont porté leurs pas dans des chemins de traverse. Le jour où ils ont reconnu leur égarement dans la vie, il était le plus souvent trop tard pour rétrograder et commencer une nouvelle carrière. C'est là l'odyssée lamentable de bon nombre de ces jeunes gens prématurément désabusés, de ces vaincus de la lutte pour l'existence, qui n'ont pas su choisir leur véritable poste de combat.

L'une des causes du malaise général dont souffre la société contemporaine réside, à n'en pas douter, dans le choix malheureux de l'état de vie.

Trois facteurs importants sont appelés à agir tour à tour ou simultanément sur la décision que prendra l'enfant au moment où, tâtonnant parfois, il cherchera à se frayer sa voie: les parents, des maîtres, les camarades.

Les parents exerceront, cela va de soi, une influence prépondérante. A ce sujet, deux courants d'idées, deux écoles, en d'autres termes, sont en présence et luttent pour la suprématie. Comme la conception qu'elles se font de la vie est différente, ces deux écoles se trouvent aux antipodes l'une de l'autre sous le rapport des principes qu'elles posent.

La première, conservatrice et traditionaliste à outrance, préconise de soustraire le moins possible l'enfant à ses parents; ces derniers doivent penser et agir pour lui aussi longtemps que son âge ou son manque d'expérience l'exigeront. Quant à la vocation, on lui dira, lorsque le moment sera venu: « Tu entreras dans telle carrière. » Et l'enfant docile obéira, en dépit parfois de ses inclinations.

La seconde école, novatrice téméraire, voudrait, le plus tôt possible, sortir l'enfant de son cadre naturel: la famille. Les parents, dit-elle, ne sauraient considérer les enfants comme leur chose, leur propriété, ni non plus comme la simple continuation de leur personnalité. Qu'ils se rendent pleinement compte, au contraire, que leurs enfants sont des êtres qui, bientôt, seront indépendants. Dès lors, leur plus grand souci doit être de hâter cette émancipation. En ce qui concerne la vocation, que l'enfant choisisse lui-même, qu'on le laisse faire et agir à sa guise, selon son tempérament, ses goûts, ses aptitudes physiques et morales. Ce n'est qu'à cette condition qu'il apprendra à se « débrouiller », qu'il sera armé de pied en cap pour le struggle for life, qu'il deviendra un homme dans toute l'acceptation et la beauté du terme.

Ces deux écoles, à tendances exagérées, présentent chacune un écueil grave, qu'une éducation rationnelle, s'inspirant de l'une comme de l'autre dans ce qu'elles renferment de meilleur, aura comme tâche d'éviter.

Les tenants de la seconde école ont raison de définir l'éducation, l'art de faire un homme, c'est-à-dire une personnalité puissante, capable de se réaliser soi-même et de maîtriser parfois les événements. Le système du self-government — « qu'il faut l'appeler par son nom — poussé à l'extrême, risque fort, toutefois, d'être une cause de dislocation des liens familiaux.

Il est bon, sans doute, de développer l'esprit d'initiative; mais les idées d'indépendance et de liberté, pour ne pas dire d'insubordination, éclatent déjà malheureusement trop tôt dans les jeunes cerveaux d'aujourd'hui; il y a donc lieu, non pas de les encourager, mais bien plutôt de les réprimer.

Les partisans de la première école ont le grand tort de négliger la formation de la personnalité chez l'enfant, principe essentiel pourtant, qui est considéré, à bon droit, comme la clef de voûte de l'édifice pédagogique moderne. Cette éducation se serre chaude, à la façon d'une poule qui couve ses poussins, ne cadre plus avec les besoins de l'époque que nous traversons; au

lieu d'affermir les caractères, elle tend à les ramollir. Un peuple est fort non pas tant par sa masse que par la valeur des individualités qui le composent.

Dans un prochain article, nous dirons en quoi consiste le rôle des trois facteurs appelés à exercer une influence sur les enfants, au sujet de leur état de vie.

Mission catholique suisse EN FAVEUR DES PRISONNIERS DE GUERRE

Le numéro de juillet du bulletin mensuel de la Mission catholique suisse en faveur des prisonniers de guerre vient de paraître. Il contient un aperçu intéressant sur l'activité et les résultats de l'œuvre.

Durant le mois de juin, l'œuvre a reçu 8319 lettres et en a expédié 7198, soit un total de 15517 lettres.

Elle s'est occupée de 2662 recherches de soldats disparus antérieurement au 1<sup>er</sup> mai 1916; de 768 disparus depuis le 1<sup>er</sup> mai 1916, désignées sous la rubrique: recherches immédiates.

Les enquêtes dans les camps, pour identifications, interrogatoires de témoins, etc., se sont élevées à 281; les enquêtes spéciales pour recherches de tombes et cas particuliers, à 148; les enquêtes au ministère de la guerre belge, au Havre, pour nouvelles de soldats belges, à l'usage de leurs familles demeurées en Belgique, à 127; au total, 3956.

Si l'on ajoute à ce chiffre les 5000 demandes de disparus des seules batailles de Belgique, on arrive, pour le seul mois de juin, à 8956 recherches ou enquêtes.

Les renseignements fournis et résultant des affichages de listes de disparus dans les camps, ou des enquêtes effectuées par l'intermédiaire de la Croix-Rouge, s'élevèrent à 1419.

Ces chiffres montrent suffisamment les précieux services que rend la Mission catholique pour la recherche des prisonniers et disparus.

A côté des enquêtes, la Mission s'occupe de fournir aux prisonniers de la lecture pour occuper leurs loisirs.

Le service des livres a été créé et organisé dans les premiers mois de 1915 par M. l'abbé Gremaud, professeur au Technicum de Fribourg, à qui Mgr Bovet en avait confié la direction.

Du mois de février 1915 au mois de juin de la même année, 145 caisses de livres, soit environ 125,000 volumes, furent expédiées par les soins de M. l'abbé Gremaud et de ses collaborateurs aux bureaux de la Société Saint-Charles Borromée, à Bonn, qui se chargea de les répartir entre les 120 principaux camps de prisonniers français et belges internés en Allemagne.

La Société Saint-Charles a fait parvenir à la Mission catholique suisse la liste complète des camps dans lesquels ces livres avaient été envoyés. De son côté, M. l'abbé Dévaud, qui avait négocié avec Son Em. le cardinal de Cologne et la Société Saint-Charles le principe de ce mode de répartition, a pu constater, dans les camps qu'il a visités, l'existence de bibliothèques formées en grande partie par les envois de la Mission catholique suisse.

Quant à la nature des envois, on peut la préciser par la statistique suivante: Livres de messe et de prières, 15,909 exemplaires; vies de Jésus, 3,714; évangiles, 11,685; livres religieux (théologie et piété), 8,154; livres instructifs (histoire, géographie, sciences, littérature), 16,557; romans, récits divers, 8,945; tracts divers, 74,543; brochures apologetiques, 21,550; exemplaires de revues, 5,888; recueils de cantiques, 2,809; théâtre (pièces, monologues, divers), 6,685; au total, 176,439 exemplaires.

Il faut ajouter 20,000 exemplaires de l'Evangile édité par les soins de M. le capitaine Magnez, offerts par lui à la Mission.

C'est donc 199,439 volumes ou brochures qui ont été expédiés par la Mission catholique aux prisonniers français et belges en Allemagne, de février 1915 à fin juin 1916.

Ces livres ont été fournis en grande partie par la Société bibliographique, dont le siège est à Paris, et par le Comité de secours matériels et moraux aux prisonniers de guerre, à Lyon. 15,000 exemplaires d'une excellente brochure de prophylaxie antituberculeuse éditée par la Ligue antituberculeuse, dont le siège est à Nice, ont été aussi donnés à la Mission par cette ligue.

Toute la correspondance concernant le service des livres doit être envoyée, en franchise de port, à cette adresse: Mission catholique suisse, service des livres, Séminaire diocésain, Fribourg. Les colis postaux de moins de 5 kilogrammes jouissent aussi de la franchise postale, pourvu qu'on y ajoute sur l'adresse la mention: Service des prisonniers de guerre.

Nouvelles diverses

On assure, à Rome, dans divers milieux, que le Pape, le 25 juillet, jour de sa fête (saint Jacques), réunira le Sacré-Collège et prononcera une importante allocution.

— La presse gouvernementale grecque attribue

l'incendie de la forêt de Tatoi à un complot vénézélien. Les vénézéliens protestent et demandent une enquête approfondie.

— La nouvelle Diète de Finlande comprend vingt-quatre femmes, ce qui constitue le 12 pour 100 du nombre total des députés.

LA PRESSE SUISSE EN ITALIE

Nos abonnés d'Italie nous font part de l'irrégularité avec laquelle ils reçoivent notre journal; de nombreux numéros de la Liberté ne leur sont même jamais parvenus. Nous les prions de bien vouloir patienter en considérant que le sort des autres organes suisses n'est pas meilleur, car voici ce que nous lisons dans le Journal de Genève de ce jour:

« La Nouvelle Gazette de Zurich se plaint de la façon dont la presse suisse, et en particulier la presse allemande », est traitée en Italie. La plupart des numéros sont séquestrés; nos compatriotes en Italie demeurent sans nouvelles du pays, alors que les journaux italiens se vendent chez nous par milliers d'exemplaires.

Nous pouvons dire à notre confrère de Zurich que la presse de la Suisse romande n'est pas mieux traitée. Au contraire, un abonné de Gênes nous écrit que les journaux de Zurich lui arrivent plus souvent que ceux de Genève. Pendant le mois de mai, le Journal de Genève a été séquestré plus de vingt fois. Le mois suivant, certains abonnés en ont reçu un numéro en quatre semaines.

De tous les pays belligérants, l'Italie est celui qui traite notre presse le plus durement. Nos réclamations demeurent sans effet. Et personne ne prend la peine de nous prévenir. Un fonctionnaire fait disparaître nos envois et nous en sommes pour nos frais de papier et de timbres-poste. Et nos abonnés s'en prennent à nous et adressent à notre administration des reproches injustifiés. L'Autriche-Hongrie ne nous traite pas plus mal. L'Allemagne, en revanche, bien qu'elle ait interdit, en violation flagrante du droit international, le Journal de Genève à Luxembourg, agit à notre égard avec beaucoup plus de libéralisme et de correction.

La guerre européenne

FRONT OCCIDENTAL

Journé du 18 juillet

Communiqué français d'hier mercredi, 19 juillet, à 3 heures de l'après-midi:

La nuit a été calme sur la plus grande partie du front. Deux coups de main allemands contre de petits postes dans la région de Saschendaale (Belgique) et vers Paissy (au nord de l'Aisne) ont échoué sous nos feux. Sur la rive droite de la Meuse, la lutte d'artillerie continue très vive dans le secteur de Fleury. Les Français ont marqué quelques progrès à la grenade vers la Chapelle Sainte-Fine.

Communiqué anglais d'hier mercredi, à 2 h. de l'après-midi:

Une attaque ennemie, dont nous avons déjà signalé le début, a été dirigée, la nuit dernière, contre nos nouvelles positions à l'est de Bazentin. Les Allemands avaient concentré des forces très importantes en vue de cette opération.

Après une violente préparation d'artillerie, un premier assaut fut donné, en masses profondes, vers 17 h. 30. Le combat s'est poursuivi toute la nuit et a revêtu un caractère de violence particulière dans le bois Delville.

L'ennemi a réussi, au prix de lourdes pertes, à reprendre une partie de ce bois. Il est également parvenu à prendre pied sur la lisière nord de Longueval.

La lutte se poursuit avec violence dans ce secteur. Les Allemands ont également lancé trois assauts successifs contre la ferme de Waterloo; ils ont été entièrement brisés par notre feu.

Communiqué allemand d'hier mercredi, 19 juillet:

Dans la région de la Somme, hier soir, le village de Longueval et le bois de Delville, situé à l'est du village, ont été de nouveau arrachés aux Anglais dans un dur combat, par le régiment de Magdebourg n° 26 et par le régiment d'Allenbourg. Les Anglais, outre de grandes pertes en morts, ont laissé entre nos mains comme prisonniers huit officiers et 280 soldats, ainsi qu'un nombre important de mitrailleuses. Des attaques ennemies contre nos positions au nord d'Ouillers, ainsi que contre la lisière sud de Pozieres furent déjà arrêtées par nos tirs de barrage et n'eurent nulle part le moindre succès.

Au sud de la Somme, des attaques partielles françaises ont échoué au nord de Barleux et vers Delloy. Sur d'autres points, l'ennemi a été arrêté dès ses premiers efforts.

A droite de la Meuse, l'ennemi a continué ses efforts inutiles contre nos lignes sur la côte de Froide-Terre. Une entreprise de patrouille allemande a réussi au nord du Bah-de-Sapt.

**Journée du 19 juillet**

Communiqué anglais d'hier jeudi, 19 juillet, à 9 heures du soir :  
 « Un violent bombardement se poursuit au nord de la Somme. Dans le village de Longueval et le bois de Delville, nous avons déjà regagné sur ces deux points la plus grande partie du terrain perdu par nous la nuit dernière.  
 Dans l'après-midi, nous avons dispersé par notre feu un gros effectif ennemi qui débouchait de la côte de Guillemont et se concentrait au sud du bois de Delville, en vue d'une attaque contre la ferme de Waterloo. »

Communiqué français d'hier jeudi, 19 juillet, à 11 heures du soir :  
 « Au sud de la Somme, une petite opération effectuée par nous au sud d'Estrée, nous a permis d'enlever quelques tranchées et de faire une soixantaine de prisonniers.  
 Sur le front de Verdun, bombardement de nos premières et deuxième lignes dans la région de la cote 304. Activité intense de l'artillerie dans le secteur de Fleury, sans actions d'infanterie.  
 Aux Eparges, une tentative d'attaque sur un de nos petits postes a été repoussée.  
 Un avion allemand a été abattu par le tir de nos canons spéciaux près de Braite (est de la Somme). Les aviateurs ont été faits prisonniers. »

**Bombardement d'un port russe**

Berlin, 19 juillet.  
 Officiel. — Le 18 juillet, au matin, des avions de marine allemande ont bombardé les croiseurs, torpilleurs et sous-marins ennemis mouillés dans le port de Revel, et les installations militaires de ce port. De nombreuses bombes ont atteint indiscutablement les unités ennemies. Quatre sont tombées sur un seul sous-marin. De gros incendies ont été occasionnés dans les docks. Malgré une violente canonnade de rivage et malgré les contre-attaques d'avions ennemis, nos appareils sont tous restés indemnes sur nos unités de marine qui les attendaient devant le golfe de Finlande. Quoique ces dernières aient été observées de la côte de bien bonne heure, en raison de la clarté de l'atmosphère, et aient été repérées par des reconnaissances aériennes, aucune unité de la marine ennemie ne s'est montrée.

**La Grèce et les Alliés**

Athènes, 20 juillet.  
 Havas. — Comme conclusion à l'affaire de Salonique, le journal officiel grec publie un décret suspendant de leur emploi, pour un an, pour acte contraire à la dignité professionnelle, quatre officiers grecs de l'active, et infligeant deux mois de prison à cinq officiers de la réserve. La presse exprime sa satisfaction de cette solution.  
 Au cours d'un conseil de cabinet, les ministres ont procédé à un échange de vues et ont estimé que la solution intervenue améliorerait encore les relations avec l'Entente, qui sont à la veille de devenir en tous points cordiales.  
 Suivant l'Embros, les puissances de l'Entente envisagent avec bienveillance et confiance la situation, ce qui fait espérer la solution de toutes les questions en suspens.

**Roumanie et Allemagne**

Paris, 19 juillet.  
 L'agence des Balkans reçoit de Bucarest :  
 « On apprend que l'Allemagne n'a pas tenu ses promesses de remettre à la Roumanie les matières premières et les produits manufacturés en échange des céréales et des légumes secs que la Roumanie a exporté chez elle. Les Allemands se sont bornés jusqu'ici à envoyer en Roumanie du fer-blanc et du fer, mais non pas les autres articles promis, parmi lesquels les tissus de coton, le plomb et les produits chimiques.  
 « Les choses sont arrivées à un tel point que la commission d'importation a dû tenir une séance spéciale présidée par le ministre du commerce, Radovici, durant laquelle on a décidé d'exiger que les représentants allemands informent leur gouvernement de la nécessité qu'il y a pour lui de tenir ses engagements. »

**Encore Battisti**

Le Risveglio Austriaco, journal de Trente, donne des détails sur la capture du député tyrolien socialiste Battisti, qui avait passé à l'ennemi. C'est dans un assaut qui a eu lieu au Monte Corvo, dans le Vallarsa, que le capitaine Battisti fut fait prisonnier, en même temps que le lieutenant Filzi. Il fut aussitôt évacué vers l'arrière pour être conduit à Innsbruck.  
 Battisti était géographe et connaissait le Tyrol méridional comme personne ; il a écrit une série de guides de voyage qui sont les meilleurs du genre.

**Un curé victime des Cosaques**

La Reichspost de Vienne du 18 juillet annonce que le curé catholique-romain de Gourahoumora, en Bukovine, M. l'abbé Morosievicz, a perdu la raison sous l'effet des mauvais traitements que lui ont infligés les Cosaques. M. l'abbé Morosievicz avait fait des représentations au commandant des troupes russes au sujet des procédés des soldats à l'égard de la population. Pour le punir de sa démarche, l'officier russe le condamna au fouet. Les Cosaques s'acharnèrent si brutalement sur le malheureux prêtre qu'il tomba sans connaissance ; quand il revint à lui, on constata qu'il n'avait plus sa raison.  
 L'abbé Morosievicz était un des membres en vue du mouvement chrétien-social autrichien.  
 Lors de la première occupation de la Bukovine par les Russes, le curé de Gourahoumora avait efficacement employé son crédit pour la sauvegarde des habitants. Cette fois, sa sollicitude pastorale devait lui valoir le supplice.

**L'agitation en Irlande**

Londres, 19 juillet.  
 Selon le Morning Post, un millier de Sinn Feiners, déçus de ne pas voir arriver des prisonniers libérés, ont organisé dimanche un cortège

à Cork, sifflé la police et chanté des chants révolutionnaires. Ils ont détruit les bureaux de recrutement, arrosé de goudron le directeur, et placé sur les ruines l'inscription : « Vive la République ! ». De nombreux coups de fusil ont été échangés.

**Il y a une année**

20 juillet 1915

Au nord du Niémen, la ligne russe de la Doubissa cède.  
 Sur le front de la Naraf, les Allemands attaquent les passages de Nowgorod, de Rozan, de Pultusk et de Novo-Georgievsk.  
 A l'ouest de Varsovie, les Russes abandonnent leurs nouvelles positions de la ligne Bloni-Grojec.  
 Au sud de la Pilitza, le général Woyrsch arrive devant Ivangorod.  
 A l'est de la Vistule, les positions russes au sud du chemin de fer Ivangorod-Lublin-Chelem sont forcées sur plusieurs points.  
 L'archiduc Joseph-Ferdinand fait 6000 prisonniers.  
 La bataille fait rage devant Goritz et au nord occidental du plateau de Dohërdo. Les Italiens annoncent 3500 prisonniers.

**Echos de partout**

**ONÉSIME RECLUS**

Le géographe Onésime Reclus, qui vient de mourir, était une des figures les plus pittoresques du Quartier latin, à Paris. Tout le monde connaissait ce magnifique vieillard à la tête michel-angelesque ; vêtu, hiver comme été, du même complet bleu ouvert sur une chemise de flanelle, sans col, ni cravate, coiffé du même béret basque, d'où s'échappait une forêt de cheveux blancs, il déambulait allègrement, les mains à fond dans ses poches, et sa figure d'ancêtre avait gardé le regard du jeune homme.  
 Il aimait à raconter que, étant un jour invité à un mariage, il avait pris le train en redingote et chapeau haut de forme ; à une bifurcation, une correspondance manquée lui donna quelques heures de loisir. Aussitôt, délaissant ses compagnons de voyage, il entreprenait une excursion dans la campagne ; intéressé par des formations géologiques qu'il découvrait, il venait les examiner de près, et entre dans un marécage où, bientôt, il s'enfonça jusqu'au ventre.  
 Lorsqu'il a vu ce qu'il voulait voir, il sort satisfait et tombe sur deux gendarmes qui, devant ce vieux monsieur endimanché et couvert de boue, flairaient une histoire suspecte et de mélangent en état d'arrestation.  
 Il fut reconduit à la gare entre les deux pandores et dut se faire reconnaître par le reste de la noce pour obtenir sa liberté. Il fut, d'ailleurs, enchanté de l'aventure.

**LE U 35**

Le sous-marin allemand U 35 qui a pénétré dans le port de Carthagène (Espagne), il y a quelques semaines, en déjouant le blocus des Alliés, et qui a regagné de même son port d'attache, était commandé par le lieutenant Arnault de la Perrière, descendant d'une famille française émigrée en Allemagne au temps jadis.  
 Les Français peuvent donc revendiquer une part de cet exploit. Bon sang ne peut mentir.

**MOT DE LA FIN**

Dans un petit poste du front français, très exposé, racontait la Liberté de Paris, un guetteur fouillé très minutieusement les installations d'en face, à quelque trente mètres. Un camarade qui passe le voyant si préoccupé lui demanda : « Que vois-tu donc, ce doit être épatant ? »  
 Et l'autre souriant, la cigarette à la lèvre :  
 — Je regarde si Broussilof arrive !

**POINTES SECHES**

Quand on est contredit, on a la tendance à s'arcbouter pour la résistance ; la contradiction disparaissant, on devient plus normal.

L'usage de la cuiller, de la fourchette et du couteau corrigeant la tendance bestiale à lapper, happer, brouter les aliments.

**LA VIE ECONOMIQUE**

**Inventaire des denrées et récoltes**  
 Dans une conférence de représentants du gouvernement et des communes du canton de Zoug, il avait été décidé de demander au Conseil d'Etat de procéder à l'inventaire des denrées alimentaires et de faire appel à la population pour l'engager à observer des principes d'économie stricts. Le Conseil d'Etat a décidé, hier, mercredi, de donner suite à cette proposition. L'inventaire officiel a été ordonné pour le 26 juillet.  
 La récolte en fruits s'annonçant assez favorable, une attention spéciale sera vouée à l'aménagement de provisions de fruits séchés. Les associations agricoles seront appelées à collaborer aux mesures d'approvisionnement.

**Denrées falsifiées**

Le préposé au contrôle des denrées alimentaires de Bâle attire l'attention sur le grand nombre de produits nouveaux, dérivés, assésent ceux qui les lancent sur le marché, de produits naturels. Il y a, parmi ces nouveautés, un prétendu miel de la Havane, qui contient 25 % d'eau, du café dénommé « Perle de Java », dont la vente est considérée comme un exemple typique de concurrence déloyale ; une certaine « chicorée de Flandre » en poudre, qui renferme plus du 5 % de sable ; du thé-cacao fabriqué avec des gousses de cacao, produit qui se vendait jadis 5 fr. les cent kilogrammes, et qui se paye aujourd'hui 55 centimes le kilogramme ; une sorte de pain à soupe, baptisée Hausmachersuppe, qui n'est autre que des déchets de pain séchés et légèrement rôtis, et que ses inventeurs vont jusqu'à vendre 1 fr. 65 le kilogramme. Enfin, le contrôle bâlois met en garde les consommateurs contre un autre produit microbol, connu sous le nom de Pfanzenkraft, que ses fabricants disent remplacer avantageusement la viande et ven-

dant 2 fr. le kilogramme ; or, ce soi-disant extrait de plantes n'est autre qu'un grossier mélange de maïs et de semoule, avec 30 % de son et une minime dose de racines diverses. L'inventeur de ce produit est allé jusqu'à l'offrir à l'autorité militaire pour l'alimentation des troupes. Pas n'est besoin d'ajouter qu'il a été éconduit.

**Confédération**

**Chemins de fer fédéraux**

Le total des recettes de transport des C. F. F. s'est élevé, pour le mois de juin, à 14,822,000 francs (12,800,604 fr. en juin 1915). Le total des recettes, fin juin, atteignait 85,661,302 fr., alors qu'il était de 83,827,665 pour le premier semestre 1915. L'augmentation pour 1916 est ainsi de 1,833,637 fr. Le total des recettes d'exploitation a atteint, en juin dernier, 15,315,000 fr. (13,289,742 fr. en juin 1915). Pour le semestre écoulé de 1916, les recettes d'exploitation des C. F. F. ont été de 88,289,272 francs (86,679,597 fr. en 1915). Augmentation : 1,609,674 fr. Les dépenses d'exploitation se sont élevées, en juin 1916, à 10,931,000 fr. (9,910,266 francs en 1915). Fin juin, ces dépenses atteignent 64,391,224 fr. (59,758,466 fr. en 1915). Augmentation : 4,632,758 fr.

L'excédent des recettes sur les dépenses a été, en juin dernier, de 4,384,000 fr. (3,349,475 fr. en 1915). Fin juin, l'excédent actif s'élevait à 23,898,047 fr. (26,921,131 fr. pour le premier semestre 1915).

**La population en 1915**

Le bureau fédéral de statistique publie des indications sur le mouvement de la population suisse. On y voit l'influence de la guerre sur les mariages, les naissances et les décès. A une forte diminution des mariages en 1914 a correspondu une diminution des naissances en 1915.  
 Si l'on compare les chiffres de 1914 avec ceux de 1915, on constate que, d'une année à l'autre, il y a une diminution sur toute la ligne. Le tableau suivant le montre :

	1915	1914
Population totale	3,878,000	3,886,430
Mariages	19,528	22,245
Naissances	77,935	90,128
Décès	51,595	53,629

Excédent des naissances sur les décès 24,015 33,701  
 En 1915, le nombre des mariages, des naissances et des décès baisse constamment, ainsi que le montrent les moyennes suivantes calculées en pour mille :

	1915	1914	1913	1912	1911
Mariages	5.0	5.7	6.9	7.3	7.4
Naissances	19.5	22.5	23.1	24.1	24.2
Décès	13.3	13.8	14.3	14.1	15.8

La diminution du nombre des décès est en corrélation avec celle des naissances, la mortalité infantile entrant pour un chiffre élevé dans le nombre des morts de l'année.

**LA SUISSE ET LA GUERRE**

**Les commissions d'internement des malades et blessés de la guerre**

Communiqué du bureau de presse de l'état-major. — Il a paru, ces derniers jours, dans quelques journaux, une notice sur l'hospitalisation et l'échange des grands blessés, notice pouvant faire croire qu'un changement avait été apporté à la composition des commissions sanitaires suisses d'internement.  
 Il n'en est rien.

Les « commissions itinérantes », qui recherchent dans les camps les prisonniers à interroger, se composent, comme précédemment, de deux médecins militaires suisses et d'un médecin du pays intéressé.

Les « commissions de contrôle », qui statuent en dernier ressort sur l'internement, sont formées comme précédemment de deux médecins militaires suisses et de trois Français, Anglais ou Allemands.

Pour la période d'internement de juillet, il n'y a pas de commission suisse itinérante dans les divers camps, cela à la suite d'un accord intervenu entre les Etats intéressés. Seules continuent à fonctionner les commissions de contrôle, qui font un choix définitif dans les « dépôts d'inaptés », à Lyon et à Constance.

Dans les autres camps, les propositions pour l'internement sont faites par les médecins des camps. Pour la période d'internement de septembre, les commissions itinérantes recommenceront à fonctionner. Elles entreprendront leur tâche probablement déjà dans le courant du mois d'août.

**Les internés disparus**

Les trois internés dont nous avons signalé la disparition et qui étaient hospitalisés à Gilon auraient pris la fuite. La Feuille d'Avis de Montreux raconte que, le matin du 14 juillet, trois hommes se présentèrent à un loueur de canots, à Territet, et demandèrent un bateau pour faire une excursion, disant qu'ils payeraient au retour. Ne voyant pas revenir son canot, le loueur se mit à sa recherche et il le trouva, le lendemain, sur l'autre rive, au Douveret.  
 Il est probable que les trois promeneurs n'étaient autres que les trois Belges (un soldat et deux civils), disparus de Gilon. Ils auront vraisemblablement passé la frontière française ; mais ils seront probablement réexpédiés.

**Les envois aux prisonniers de guerre en Italie**

D'une communication de l'Administration des postes italiennes, il faut retenir que les colis postaux destinés à des prisonniers de guerre en Italie doivent, sans exception, être accompagnés de déclarations de douane.

**ARMÉE SUISSE**

**L'incident de Therwil**

L'enquête ouverte au sujet de l'incident de Therwil (Bâle-Campagne) est terminée. Il s'agit, on s'en souvient, d'un exercice de drill que le lieutenant-colonel Bardet aurait fait faire à une compagnie revenant d'une longue marche et à la suite de laquelle plusieurs soldats sur les rangs seraient tombés d'épuisement.

Le fait capital qui ressort de l'enquête, dit la Revue, est que cet officier, qui avait pris le commandement le matin même, avait demandé qu'on lui présentât la compagnie cantonnée à Therwil. Mais il se trompa, désignant par erreur une autre compagnie qui cantonnait à plus d'un kilomètre et qui venait précisément de rentrer d'un exercice fatigant.

Lorsqu'on lui eut amené cette compagnie à Therwil, le lieutenant-colonel B. dut faire rectifier plusieurs fois l'alignement, et c'est ainsi que plusieurs hommes, déjà fatigués, sont tombés dans la position du garde-à-vous. Aucun de ces accidents n'eut, d'ailleurs, de suites, et le seul soldat qui ne put reprendre le service le jour même rejoignit son unité le lendemain matin.

Le ressort de l'enquête, qui a été menée de la façon la plus minutieuse par le commandant de la brigade, que, dans toute l'affaire, le lieutenant-colonel Bardet n'a jamais songé à faire subir à la troupe un exercice de drill excessif, mais qu'elle est la suite de l'erreur dans la désignation de la compagnie. Le commandant de la brigade avait déjà adressé un blâme à l'officier fautif et cette sanction a été jugée suffisante par les instances supérieures.

**La mobilisation de la landwehr valaisanne**

MM. les conseillers d'Etat Burgener, Kunzchen, et Troillet se sont rendus à Berne, lundi, pour s'entretenir avec M. Decoppel, président de la Confédération, au sujet de la mobilisation des troupes valaisannes de landwehr. Les magistrats valaisans ont insisté sur les conséquences économiques fâcheuses que peut avoir la prochaine mobilisation d'environ 3500 soldats de la partie française du canton, alors que les travaux de la vigne sont urgents.

M. Decoppel a répondu que le Conseil fédéral était intervenu à plusieurs reprises auprès du général, mais que celui-ci avait maintenu sa décision, en l'appuyant du fait qu'une série de manœuvres commencerait autour des forts de Saint-Maurice vers la fin août, auxquelles prendraient part les troupes actuellement en garnison au Tessin, et que le commandant des forts, estimant insuffisantes l'instruction et la formation militaire des bataillons de landwehr 168 et 169, avait exigé leur rappel un mois plus tôt.

Le Conseil fédéral, dit M. Decoppel, ne pouvait que s'incliner devant la volonté du chef de l'armée.

**RÉFLEXIONS DE SOLDATS**

Quelques sous-officiers du régiment de montagne 5 ont fait part au Courrier de la Côte, qui paraît à Nyon, de leurs réflexions sur l'état d'esprit d'une partie de nos compatriotes à l'heure actuelle. Cette lettre contient un hommage que nous sommes heureux d'enregistrer, à l'adresse de l'Association catholique pour la protection de la jeune fille. Voici ce que disent nos braves soldats :

« Pendant la première mobilisation, surtout dans les derniers mois de 1914 et au commencement de 1915, les femmes suisses furent admirables et depuis les fillettes de 5 à 6 ans jusqu'à la bonne grand-mère, toutes travaillèrent à adoucir le sort des soldats gardant la frontière. Nous ne nous rappellerons jamais sans émotion les touchants envois de ces braves petites fillettes des écoles primaires et du dimanche. A ce moment-là, toute la gent féminine de notre patrie n'avait qu'une pensée : faire plaisir et se rendre utile aux soldats qui, les 1, 2 et 3 août 1914, ont répondu à l'appel du pays avec un enthousiasme sans pareil.

« Puis, les mois ont passé ; les divisions, les unes après les autres, ont été licenciées, puis remobilisées ; mais, à mesure que le danger s'éloigne de la Suisse, on ne pense plus guère aux hommes qui, pour la troisième ou la quatrième fois, posent l'outil pour prendre le fusil et s'en vont sans récriminations, le long du Jura ou des Alpes, veiller à la sécurité du pays ! »

« Il est vrai que, pendant ce temps, de nombreuses œuvres charitables, en faveur des étrangers de toutes nationalités, maisaient en Suisse et accaparaient l'attention et la générosité féminines. On trouva des sommes considérables pour soulager nombre de misères connues et inconnues, alors que nombre de familles de soldats suisses se demandaient et se demandent encore : Comment vivrons-nous demain ? »

« Voici l'internement en Suisse des prisonniers de guerre malades. Réceptions sans pareilles ! Nous n'avons rien à y objecter, au contraire. Mais on a, semble-t-il, fortement exagéré les choses. Les soldats internés sont hospitalisés dans les sites les plus pittoresques du pays, dans des hôtels confortables, couchés dans des bords et blancs lits.

« L'armée suisse n'a heureusement pas eu la gloire des champs de bataille, mais elle a joué un rôle néanmoins beau et noble. Plusieurs centaines de soldats suisses sont morts pour la Patrie, soit par maladie, soit par accident ; plus de deux mille soldats sont actuellement en traitement dans les hôpitaux, lazarets, etc.

« Et ces deux mille malades, on les ignore, on les presse. On oublie facilement nos hôpitaux militaires. Comment un soldat suisse peut-il être malade ? Le service de frontière n'est-il pas le plus agréable des passe-temps ? Il faut que les appels des aumôniers, par la voie de la presse, rappellent au bon souvenir du public l'existence de nos malades militaires suisses ! Qu'il soit dans le Jura bernois, dans le Tessin ou dans les Grisons, le soldat est exposé aux intempéries ; et il y en a combien qui, rhume après rhume, bronchite après bronchite,

ont contracté la terrible tuberculose, dont ils ne guériront peut-être jamais. Et chaque jour la liste s'allonge.

« Quelques semaines après l'arrivée des prisonniers de guerre, des faits qui ne sont point à l'honneur du sexe amable furent constatés. Les autorités militaires sanitaires durent prendre des mesures sévères pour faire cesser ces excès de sympathie équivoque. Un certain nombre d'hospitalisés payèrent par des peines disciplinaires leurs infractions aux règlements ; mais ces soldats n'étaient pas seuls fautifs et certaines personnes, trop aimables, sont responsables de mesures que les autorités ont été forcées de prendre.

« Entues, à juste titre, de cet état de choses, certaines associations religieuses ou laïques ont lancé des appels aux femmes suisses, les mettant en garde contre les sympathies exagérées qu'elles pourraient témoigner à ces soldats ; parmi ces appels, nous avons lu, avec grand plaisir, celui de l'Association catholique internationale des œuvres de protection de la jeune fille », et nous y applaudissons — nous, protestants — des deux mains et félicitons cette association pour la haute pensée morale et vraiment patriotique exprimée dans son appel. »

Nous rappelons qu'une souscription est ouverte aux bureaux de la Liberté en faveur des soldats suisses malades. Les dons sont reçus à l'Administration du journal, avenue de Pérolles, et à la Librairie catholique, près de Saint-Nicolas.

**CANTONS**

**BERNE**

Les hôtes de l'Oberland. — Le prince consort des Pays-Bas est arrivé hier matin, mercredi, à Interlaken, où il loge au Schweizerhof.

**THURGOVIE**

Loi sur la chasse. — Le Conseil d'Etat du canton de Thurgovie soumet au Grand Conseil un projet de révision des prescriptions sur la chasse et la protection des oiseaux. Le projet prévoit une taxe de 100 fr. (jusqu'ici 50 fr.) pour tout chasseur domicilié dans le canton, avec 40 fr. de supplément pour la chasse au gibier à plumes. Les chasseurs domiciliés hors du canton payeront les mêmes permis 150 et 210 fr.

**GRISONS**

Un prince serbe à Saint-Moritz. — Le prince Alexandre Karageorgewitch de Serbie est descendu, pour un séjour, au Palace de Saint-Moritz.

**NOS INSTITUTS D'ÉDUCATION**

**Le collège de Saint-Maurice**

C'est dimanche dernier que s'est clôturée, au collège de Saint-Maurice, l'année scolaire 1915-1916. La cérémonie a été présidée par S. G. Mgr Mariélan, évêque de Bâle. M. le conseiller d'Etat Burgener assistait à la séance.

La représentation de l'Atylan, par l'Agatun, section des Etudiants suisses du collège, a eu un plein succès.

Le collège a été fréquenté cette année-ci par 284 étudiants. En voici la répartition par cantons : Valais, 128 ; Fribourg, 45 ; Berne, 36 ; Vaud, 17 ; Genève, 13 ; Lucerne, 9, etc.  
 Il y avait 156 étrangers au canton.  
 Comme on le voit par les chiffres, malgré la difficulté des temps, le collège se maintient à la hauteur de la situation.  
 La rentrée aura lieu le 25 septembre.

**TRIBUNAUX**

**Instituteur réfractaire**

Le tribunal territorial de la 1re division s'est réuni hier matin, au Casino de Montbenon, à Lausanne, pour juger John Baudraz, d'Agiez, instituteur à Missy (Vaud), né en 1890, soldat au bataillon 2, accusé du délit d'insoumission assimilé à la désertion, pour ne s'être pas présenté à la mobilisation de la 1re division, le 23 mai 1916.  
 Le cas de Baudraz révélait cette circonstance aggravante qu'il a été déjà condamné, en août 1915, à quatre mois d'emprisonnement et à un an de privation des droits civiques pour le même délit.  
 Interrogé, Baudraz a déclaré qu'il jugeait l'armée inutile et que son institution est contraire à l'esprit de l'Evangile.  
 L'auditeur, capitaine Chapuisat, a requis contre Baudraz un an de réclusion, l'exclusion de l'armée, 2 ans de privation des droits civiques et la mise à sa charge des frais de la cause.  
 Baudraz a été reconnu coupable d'insoumission assimilée à la désertion, et condamné à cinq mois d'emprisonnement, à deux ans de privation des droits civiques et à une part des frais fixée à 33 fr.

**FAITS DIVERS**

**ÉTRANGER**

**Explosion d'une poudrière en Italie**

Une explosion s'est produite à la poudrière de Borgo-Franco (Piémont). Un pavillon a été complètement détruit. Il y a seize tués et huit blessés.

**SUISSE**

**Désraillement**

Hier soir, mercredi, peu avant 6 heures, un accident de chemin de fer s'est produit à Langnau. Un train de marchandises venant de Lucerne, attelé de deux locomotives, a déraillé peu avant l'entrée en gare, probablement à la suite d'un défaut d'une aiguille et de la rupture d'un rail. Les deux locomotives ont été projetées hors de la voie et se sont fondues profondément dans le sol ; neuf wagons sont sortis des rails et ont été partiellement démolis. Il n'y a eu aucun accident de personne ; mais les dégâts matériels sont considérables. Les voyageurs sont obligés de transborder.



# LA GRANDE LOI

par M. MARYAN

France se taisait, mais Mabel disait dans ses pensées comme en un livre ouvert, et elle répondait à ce que son amie n'avait pas dit en s'écriant avec un rire embarrassé :

— Il y a le mari, n'est-ce pas ? Eh bien, je l'accepte sans crainte ; j'ai dans l'idée qu'on peut le cultiver un peu ; personne ne s'est occupé de lui depuis la mort de sa mère, et je suis sûre, moi, de le rendre très présentable... Quel souci de moins pour maman !... Et la chère Honoria est ravie à l'idée d'une saison à Londres ; nous louerons pour deux mois une des jolies petites boîtes de May-fair, ou de tout autre endroit aristocratique...

— Alors, M. Ralph de Courcy est épris de vous ? demanda lentement France.

— Follement, répondit Mabel, riant légèrement. La modiste et la veuve sont loin de son souvenir. Il n'est pas très éloquent, mais ce matin il m'a dit plus de dix fois : « Eh bien, reine Mab, vous savez !... Je crois que j'ai toujours pensé à vous ! »

Son rire ne trouva pas d'écho. France l'embrassa en disant gravement :

— Personne plus que moi ne vous souhaite du bonheur, chère Mab.

— Merci... réellement, je suis contente. Et elle paraissait vraiment l'être lorsqu'elle

descendit pour recevoir le shake-hands de son amoureux, et pour rencontrer le regard perçant, demi satisfait, demi inquiet de son futur beau-père.

Lord de Courcy était un petit homme insignifiant au premier abord, et peu aimable par nature. Cependant, quand il s'en donnait la peine, il avait les manières et la simplicité d'un grand seigneur. Il fit plus de frais qu'à l'ordinaire, et se montra très poli pour France. Son fils aimé semblait être venu à contre-cœur, pour accomplir une corvée ou un devoir de famille, ce qui ne faisait qu'un pour lui. C'était une édition supérieure de son frère : plus beau, plus intelligent, plus élégant. Il semblait d'ailleurs pénétré de ses avantages, et ses manières envers France étaient empreintes d'une sorte de condescendance qui révolta celle-ci. A peine se fut-elle montrée froide, tout juste polie, que, par esprit de contradiction, les manières de Lesley changèrent. Et comme il savait qu'elle sortait des Lisle, de Marney-Court, et que sa mère était apparentée à de grandes familles françaises, il jugea à propos de s'occuper d'elle, et de déployer en sa faveur les ressources de son esprit.

Le menu était une petite merveille de tact comme de perfection culinaire. Aucune allusion ne fut faite au projet qui les réunissait. Mab taquinait doucement Ralph, qui semblait ravi, et répliquait par des : « Eh bien, reine Mab, vous savez !... Ce que j'étais savant, c'est qu'il prenait de minute en minute plus d'empire sur son faible esprit, et cet empire, elle se sentait capable de l'affermir et de le rendre durable.

Quand on eut servi le café, mistress Falsing-

ham insinua à Mabel d'aller montrer à Ralph la vue dont on jouissait de l'extrémité du jardin, et elle vint offrir à lord de Courcy de venir voir ses fleurs.

— Le jardin est trop petit pour contenir des groupes qui prétendent s'ignorer ou s'élever, dit Honoria avec un petit ricane qui essayait vainement d'être gai. Je pense, Lesley, que vous pouvez reprendre votre liberté...

Lesley, s'étant convaincu que France restait froide et silencieuse, murmura quelque chose au sujet d'un rendez-vous, pria Honoria de l'excuser près de sa cousine Falsingham, qu'il ne voulait pas déranger, et s'échappa, ravi, pour aller au casino.

Honoria rangea machinalement les tasses, puis se laissa tomber dans un petit fauteuil bas, près de France, toujours silencieuse.

— Je sais que vous n'approuvez pas Mabel ! dit-elle d'une voix basse, mais impétueuse.

— L'approuver ! je n'ai pas le droit de la blâmer non plus... je ne la comprends pas, voilà tout...

— Comment pourriez-vous la comprendre ! Vous êtes riche... Vous ignorez ces deux choses cruelles : la gêne du présent, le souci de l'avenir.

— C'est vrai ; et cependant, je me suis dit souvent que si une impossible catastrophe me révélait ces impressions pénibles, je serais presque heureuse et certainement fière de travailler.

— Travailler ! répéta Honoria avec un sourire un peu amer. Comme c'est vite dit ! Travailler à quoi ? Il y a une armée de femmes, aujourd'hui, pour vivre de leur travail, et les emplois ne suffisent pas à leurs besoins, ni à leur activité... Songez comment nous avons été

élevées, quelles obligations ou quels préjugés nous lient à notre milieu... Mabel trouve l'occasion d'y rester en supprimant les soucis, les privations, les froissements...

France posa vivement sa main sur le bras d'Honoria.

— Pensez-vous qu'elle sera heureuse ? demanda-t-elle avec une inquiétude mal dissimulée.

Honoria haussa légèrement les épaules.

— Sang doute...

Et, voyant un peu d'angoisse dans les yeux de France, elle prit sa main et la caressa doucement.

— Voyez-vous, France, nous sommes horriblement prosaïques... Quand on ne peut pas offrir une tasse de thé sans calculer le prix d'une assiette de gâteaux et sans faire des kilomètres pour payer trois sous de moins une livre de raisins, vous comprenez qu'on voit la vie sous un jour très... spécial. Moi j'aurais hésité... J'aimerais mieux, par exemple, un vieux mari qu'un idiot comme Ralph...

— Oh ! chère !...

— Je pense tout haut devant vous, dit Honoria un peu durement. Tenez, moi, j'ai été... eh ! oui, aimée par un lieutenant de dragons de Dinan... Il me plaisait... beaucoup (et elle détourna légèrement son visage, pour cacher une rougeur subite). Mais il avait si peu de chose qu'il eût fallu continuer notre vie actuelle.

— Mais avec un mari qu'on aime, tout doit être allégé et adouci...

— Et puis, il était d'une naissance très inférieure... Son père avait été commerçant...

— Eh bien ?

— Eh bien ! répéta Honoria, c'était une terrible mésalliance !

France s'imagina que la voix de son amie fléchissait.

— Si vous l'aimiez, cependant ?... Sa position sociale, à lui, était acceptable... Un officier entre autres...

Un silence. Honoria s'était peut-être dit ces choses.

— Est-il marié ?

— Non, dit Honoria. Puis la jeune fille releva la tête, et sa voix se raffermir.

— Mais n'en pensez plus à moi, je suppose... Je ne l'ai plus revu... je ne pouvais me résoudre à... cela...

Mais elle pouvait se résoudre à accepter des bienfaits patrilieniens, donnés avec mausaderie, et aussi à voir sa sœur épouser un pauvre être incomplet...

(A suivre.)

### Publications nouvelles

*La Patrie suisse et l'Impérialisme*, par Albert Bonnard. — L'Idéal démocratique et la crise actuelle, par Horace Micheli. Edition Atar, Genève.

Sous les auspices du comité de l'« Idée libérale », avocable comprenant un groupe de libéraux genevois, MM. Bonnard et Micheli ont inauguré la série des conférences que ledit comité se propose de faire pour combattre, en Suisse, l'influence étrangère en retrempeant notre Patrie dans son génie, dans le produit de son sol et de son histoire ainsi que dans ses aspirations naturelles, lesquelles peuvent se caractériser par ces trois mots : Liberté, Démocratie, Fédéralisme.

### Cabinet dentaire B. PÉGAITAZ

Laboratoire moderne de prothèse dentaire. Exécution soignée et garantie. 401

**PRIX MODERES**

Téléphone 113.

Vendredi après midi, consultations à Broc.

### MODISTE

Une bonne ouvrière pourrait entrer tout de suite. Place stable et à l'année.

S'adresser pour tous renseignements : **Télégraphie Fribourgeoise, rue des Epoux, n° 332 F 358**

**ON DEMANDE UN JEUNE HOMME**

sachant faucher et traire, comme domestique dans petite campagne.

S'adresser à **L. S. Chenux, Eyalus-sur-Nyon.**

### On désire placer durant les vacances, 1 jeune homme de la Suisse allemande, chez prêtre ou instituteur ; de préférence dans la Gruyère. — Adresser conditions et offres sous P 3412 F à Publicitas S. A., Fribourg.

### On demande place pour jeune homme robuste

étudiant de l'Ecole de commerce, habité à tous travaux de campagne, pendant août et septembre, pour se perfectionner dans la langue française.

Adresser offres sous chiffres P 3445 F à Publicitas S. A., Fribourg. 3482

### Bon comptable

est demandé. Adresser offres, par écrit, sous P 1178 B à Publicitas S. A., Bâle. 3480

### ABRICOTS DU VALAIS

franco	5 kg.	10 kg.
extra	Fr 7.—	13.70
gros fruits	6.60	13.—
pour conf.	5.60	11.—

**Dondatnaz Charrat (Valais).**

### A remettre à Genève cause mobilisation, jolie cave

bien installée. Recette 50 à 55 fr. par jour. Loyer 600 fr.

S'adresser **M. Mazzoli, rue de l'Arquebuse, 26, Genève.**

### ! Escargots !

bouchés paye Fr. 120.— les 6 kilos et 7-usage gratis.

**Abis Rochat-Nehel aux Châtenettes (ct. de Vaud).**

### chien-berger allemand. — S'adresser à Auguste Cottig, rue des Forgerons, 203.

### ABONNEZ-VOUS aux CAUSERIES

*Fribourg (Suisse)*

Intéressante revue littéraire consacrant son entier bénéfice aux tuberculeux indigènes.

Abonnement annuel : Suisse, 5 fr. ; Etranger, 6 fr. Spécimen gratuit sur demande.

**SANO**

la meilleure boisson populaire, si saine et sans alcool, ne devrait manquer dans aucune famille, ni aux instituteurs et fabriciens. Préparation très simple. Prix de revient environ 12 cent. Les substances « Sano » sont en vente pour 120, 60 et 12 litres, dans les sociétés de consommation, drogueries et épiceries. Dépôts à Fribourg : **Ch. Guhl, gr. Epicerie moderne ; Bourkacchi & Gottrau, gr. Pharmacie ; Courtepin : G. Weber, épicerie.**

Pour localités sans dépôt, on demande dépositaires.

**ŒUVRE DU TRAVAIL**

Grand'Rue, 5, FRIBOURG

Lingerie pour femmes et enfants. Articles pour œuvres de bienfaisance. Chemises pour hommes et garçons.

**CHAUSSETTES**

Tabliers en tous genres, pour dames, fillettes et enfants, tabliers-blouses, linges et tabliers de cuisine.

**RACCOMMODAGE**

Un achat fait à l'Œuvre du travail donnera à l'ouvrière l'assistance matérielle et la plus moralisatrice. 381

**L'EAU VERTE**

de l'abbaye cistercienne de la Malgrange à Fribourg, fondée en 1259

Elixir d'un goût exquis

composé de plantes choisies et mélangées dans des proportions étudiées et longtemps expérimentées, sans absorbine et plantes nuisibles. Souverain dans les cas d'indigestion, dérangements d'estomac, digestion difficile, coliques, refroidissements, etc. et Préservatif efficace contre les maladies épidémiques et contre l'influenza.

Chez **MM. Eigenmann, Chanton et Co, nég.** ; **Lapp, Bourkacchi & Gottrau, Cuny, Fessler, Willroth, Hany et Schmitt, pharmaciens ; Grollet-Richard ; Fr. Galati, rue des Chanoniens ; Société de Consommation, rue des Alpes ; Ayez, rue de la Préfecture et place de la Gare ; Miserez, rue de Lausanne et Beaugard.**

**Billet, pharmacien, à Estavayer-le-Lac ; Strebel et Gysin, pharmacien, à Bulle ; Robodey, pharmacien, et Pharmacie économique, Romont ; Jambé, pharmacien, à Châtel St-Denis ; Ledere & Gorin, droguerie de la Croix-d'Or, Genève ; Pharmacie de l'Orangerie, Netchâtel. Droguerie Christen, Moudon. — Liqueur de genièvre de montagne, chez **MM. Eigenmann, Chanton & Co, nég.** H 3 F 145-44**

**Chemins-M. Martigny (Valais) Hotel BELVÈRE**

Conf. mod. Terrasse. Chalet indép. Gr. véranda. Vue sur les Alpes, Tennis. Forêts. Belles prom. Poste. Télégr. Tél. N° 40. Bonne pension avec chambre, 4 fr. 50. **H. Meunier, propr.**

**Deux prières au Bienheureux P. Canisius**

ORDONNÉES ET INDULGENCIÉES PAR S. G. MOR BOVET A L'OCCASION DES FÊTES DU CINQUANTAIRE :

1° Prière plus spéciale au canton de Fribourg, avec portrait ;

2° Prière pour les familles et la jeunesse, avec portrait.

Prix de chaque prière tirée sur papier luxe : la douz., 25 cent. ; le cent, 1 fr. 40.

**SIGNETS-PORTRAITS**

AVEC DOUZE PENSÉES DIFFÉRENTES DU BIENHEUREUX P. CANISIUS

Prix de la collection sous enveloppe : 25 centimes.

**CARTES POSTALES ILLUSTRÉES**

1° Deux cartes-portraits du Bienheureux.

2° Les derniers moments du Bienheureux à Fribourg.

3° Chapelle des reliques du Bienheureux à Fribourg.

Prix : L'exemplaire, 10 cent. Deux exemplaires, 15 cent. La douzaine assortie, 60 cent.

**Pèlerinage au tombeau du B. P. Canisius**

Manuel pour visiter avec dévotion sa chambre et son tombeau

Par le **P. BRAUSBERGER, S. J**

Relié. Prix réduit : 40 cent.

**LIBRAIRIES DE L'ŒUVRE DE SAINT-PAUL**

place Saint-Nicolas et avenue de Pérolles, Fribourg.

**Compagnie Générale Transatlantique**

Ligne postale française à grande vitesse

**BORDEAUX-NEW-YORK**

Départs hebdomadaires réguliers par les paquebots rapides *Lafayette*, *Espagne* (luxe), *Rochambeau*, *Chicago*, *La Touraine*.

**Bordeaux-Bresil-Plata**

Trois départs par mois de Bordeaux pour le Portugal, le Sénégal, le Brésil et La Plata.

**St-Nazaire-La Havane-Vera-Cruz**

Départ mensuel de St-Nazaire par paquebots rapides.

**Les Antilles-Le Venezuela-La Colombie-Colon et Panama**

Tous les 15 jours un départ de Bordeaux et St-Nazaire alternativement.

**Bordeaux-Haiti-Santiago de Cuba**

Départ mensuel de Bordeaux.

**LE MAROC**

Départs bi-mensuels de Bordeaux pour Casablanca et Magazan.

**L'ALGÉRIE-LA TUNISIE**

Départs réguliers et fréquents de Marseille pour Alger, Oran, Bougie, Bone, Philippeville, Bizerte et Tunis.

Pour renseignements, s'adresser à H 1000 Q 1054

**MM. ZWILCHENBART S. A. à Bâle ; ROMMEL & Co, à Bâle**

**M. H. LANG-GUYER de la Maison Lang & Co, à Fribourg**

**A LOUER**

pour le 25 juillet

un joli appartement de 3 chambres, cuisine, cave, galeries, parti à la buanderie.

S'adresser au n° 2, rue de Romont, 26. H 3016 F 2930

**L'HYGIÈNE**

froisière, la culture des légumes, celle des fleurs. La connaissance des plantes médicinales illustrée ; 4 tableaux : 60 cent pièce et port.

**S. Henchoz, Chauderon, 14, Lausanne.** H 11669 L 2304

**Vous qui cherchez...**

toutes sources d'approvisionnement Matières premières, Métaux, Produits chimiques, etc. Adresse à la Fédération Française du Commerce Intérieur. Siège Social :

**H. SAVOIE, Directeur**

LA CHAUX-DE-FONDS

Téléphone 1623

**A LOUER**

pour le 25 juillet jolli logement, 3 pièces et ch. claire, eau, gaz, électricité, balcon av. vue, au 3<sup>me</sup>. S'adresser **M. Magasin, rue des Chanoniens, 141.**

**Pour cessation de commerce**

**Vente au rabais**

jusqu'au 25 juillet

de tous les articles en magasin

**Epicerie-mercerie**

**A. LURA**

Rue Marcello, 16

**Pur Baume**

merveilleux anglais ; véritables gouttes de baume selon ressource claustrale. La douz. de flacons Fr. 2.60. Seules véritables expédiées par la **Pharmacie Landolet, Place 5, Nestal (Glaris).** H 676 G1 2181-610

**ÉTABLISSEMENT HYDROTHÉRAPIQUE**

**Bains de Schenbrunn** près Zoug

Sanatorium pour le traitement physiothér. et diététique. Station climatique à 700 m. d'altitude. Prix modérés. Tram électrique de Zoug et Baar. — Demandez prospectus. 2457

**Docteur BEGGLIN.**

**Papeterie**

**EGGER & MAYER**

Rue du Tilleul, FRIBOURG

**LIQUIDATION TOTALE**

de tous les articles en magasin

Vitrines et banques de magasin à vendre. — Grand rabais sur vases à fleurs, cache-pots et plateaux, etc. Jeux de croquet.

**Caisse d'épargne du PIUS-VEREIN**

Fondée en 1891 DE SIVIRIEZ Fondée en 1891

Nous bonifions actuellement à nos déposants :

a) 4 1/2 % sur dépôts termes à 3 ans, en titres de 300 fr. et 500 fr. nominatifs ou au porteur.

b) 4 1/4 % sur dépôts d'épargne, carnets gratuits et impôt cantonal à notre charge.

Les INTERETS ne seront payés ou capitalisés que sur la production du certificat de dépôt. Il en sera de même pour les versements ou les prélèvements de capitaux. 3272

**Le Conseil d'Administration.**

**BAINS DE BONN**

Station des chemins de fer Guix, près Fribourg.

**Ouverts du 21 mai au 15 octobre**

Beaux ombrages, situation tranquille, sur les bords de la Sarine, à l'abri des vents. Air sans poussière, riche en ozone.

**Source sulfureuses très alcalines-carbonatées, très radicalement.**

Analyse faite par les **Drs Kowalski et Joye, professeurs à l'Université de Fribourg.**

**Indications.** Cure recommandée dans les catarrhes chroniques des muqueuses (organes de la respiration, de la digestion et des voies urinaires), dans les rhumatismes chroniques, la goutte, l'arthritisme, dans les affections articulaires et glandulaires, dans les maladies de la peau, dans la fièvre sanguine et les hémorroïdes ; l'engorgement du foie, les affections nerveuses ; les maladies des femmes, etc.

H 2386 F 2301-643

**VIENT DE PARAITRE :**

**Pour Dieu Pour la Patrie**

Sermons, allocutions et discours

par **M. l'abbé POULIN**

Chanoine honoraire de Paris, Curé de la Trinité

Prix : 3 fr. 50

EN VENTE A LA LIBRAIRIE CATHOLIQUE et à l'Imprimerie Saint-Paul, Fribourg.

**ATTENTION !**

Je suis toujours acheteur de vieille laine tricotée, drap, sacs usagés, cuivre, laiton, zinc, bronze, plomb, écrouche, chambres à air, au plus haut prix du jour. Les envois par la poste seront payés par retour du courrier.

**M. Varis, 7, AU PARAPLUI ROUGE, Fribourg.**

**Vos cheveux**

ne tomberont plus par l'emploi de l'EAU TONIQUE. Cette eau, composée d'extraits de plantes, est un excellent remède contre la chute des cheveux et fait disparaître les pellicules. Certifiées de médecins et attestations de nombreux clients. 3414-871

Prix : 2 fr. 50

Seul dépôt pour le canton chez **P. ZURKINDEN, Coiffeur,**

Téléphone 26 FRIBOURG Téléphone 26

71, Place St-Nicolas, 71

**ON DEMANDE**

pour surveillance générale ateliers ouvrières, dame de 30 à 40 ans, en bonne santé, instruite, capable, énergique, travailleuse, de toute moralité et de nationalité suisse. Certificats et références de 1<sup>er</sup> ordre exigés. Ecrire sous B 32359 L, à Publicitas, Lausanne.

**TERMINUS hôtel**

Réouverture

de la

salle de billards

au public

**EAU PARADIS**

Eau hygiénique universelle composée de l'extrait de différentes plantes des Indes et du Cayen. — Possède un parfum naturel incomparable. Enlève les rides, adoucit la peau, fortifie le corps, calme la nervosité et supprime la fièvre.

Marque déposée dans 18 pays et en Suisse sous n° 37970.

Reconnue conforme aux prescriptions fédérales sous l'Analyse N° 35897.

Se trouve dans tous les bons magasins à Fribourg, et à Payerre chez **M. Cottier** et chez **M. Meuchler**. — On demande partout des représentants.

**Maison suisse Renens s.-Lausanne.** 3400